

**Dominique BASSANO**

**OPÉRATEURS ET CONNECTEURS  
ARGUMENTATIFS : UNE APPROCHE  
PSYCHOLINGUISTIQUE \***

Voilà maintenant une vingtaine d'années qu'une attention certaine est accordée, dans les recherches psycholinguistiques sur l'acquisition du langage, à la dimension pragmatique de la langue. Depuis notamment les travaux de Halliday (1975), de Bates (1976), de Karmiloff-Smith (1979), ou de Bruner (1981), on est en effet de plus en plus conscient qu'il convient d'envisager le développement du langage non seulement comme l'acquisition d'un système syntaxique, mais aussi et d'abord comme la mise en place d'un système de communication où l'utilisation des signes obéit à certaines règles ou conditions que l'enfant doit apprendre à gérer. Ainsi se sont récemment multipliées les recherches étudiant comment se développent chez l'enfant des fonctions et des formes linguistiques qui traduisent l'ancrage de la langue dans le contexte énonciatif ou dans le processus de communication : par exemple les formes déictiques (comme

---

\* Ces recherches ont été conduites dans le cadre d'une ATP du C.N.R.S. "Nouvelles recherches sur le langage". Jean-Claude Anscombe, Dominique Bassano, Christian Champaud, Oswald Ducrot, Pierre Gréco, Jacques Jayez y participaient, et Danièle Boussin, Catherine Marlot, Françoise Roland y ont apporté leur assistance technique. Les enfants interrogés proviennent de deux écoles du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, dont nous remercions les directrices, institutrices et instituteurs de nous avoir accueillis (80, bld du Montparnasse, et 24, rue Delambre).

les pronoms *je/tu*), les actes de langage, des procédures discursives telles que les présuppositions, les thématisations, les modalités, le discours rapporté, etc.

C'est un aspect particulier de cette dimension pragmatique du langage qu'explore le présent article : le développement de ce que nous appellerons la "fonction argumentative" et de certaines des formes linguistiques, opérateurs ou connecteurs argumentatifs, qui l'assurent de façon privilégiée. Nous présentons en effet dans les pages qui suivent quelques éléments d'un ensemble de recherches psycholinguistiques que nous avons menées au cours des dernières années en collaboration avec C. Champaud et dont l'objectif était d'étudier les caractéristiques de développement de la "compétence argumentative" chez l'enfant.

De telles recherches psycholinguistiques, en explorant le fonctionnement des opérations psychologiques à l'oeuvre dans le maniement des séquences argumentatives, participent de l'idée que la compréhension des énoncés comporte des processus plus complexes que le seul traitement des informations explicitement exposées dans ces énoncés. Une compréhension exhaustive suppose que soient pris en compte aussi des éléments non explicites, mais pas moins importants, de ces énoncés, tels que leur composante argumentative : ce pour quoi ils sont dits, les conclusions que vise le locuteur en les produisant dans la forme qu'il choisit.

Fonction et compétence argumentatives sont, dans ces études, envisagées de façon assez restrictive par rapport aux conceptions plus habituelles qui voient dans l'argumentation la mise en oeuvre d'un ensemble de procédés rhétoriques. Nos recherches empruntent en effet leurs notions de base à la théorie linguistique de O. Ducrot et J.-C. Anscombe, dite "théorie de l'argumentation dans la langue", qui définit l'argumentation comme un ensemble de contraintes inscrites dans le matériau linguistique et analyse l'argumentativité dans le fonctionnement même des marques de la langue. Cette théorie est ainsi une illustration de

la "pragmatique intégrée" élaborée par ces linguistes lorsqu'ils s'attachent à dégager les aspects pragmatiques du langage au niveau des composants et de la structure linguistique des énoncés.

## ***I. Fonction et compétence argumentatives***

### *1. La fonction argumentative de la langue*

Dans leur ouvrage de 1983, *L'argumentation dans la langue*, Anscombe et Ducrot développent l'idée que la langue n'est pas seulement susceptible d'un usage argumentatif, mais qu'elle comporte, de façon intrinsèque et inscrite dans la structure même des énoncés, une fonction argumentative (cf. aussi Ducrot 1980, 1982, 1983 ; Anscombe & Ducrot 1986, 1989).

Cette conception repose d'abord sur une définition de l'enchaînement argumentatif comme une séquence discursive (c'est-à-dire une suite d'énoncés) à caractère conclusif. Une séquence discursive est argumentative si certains énoncés sont présentés par le locuteur comme des arguments, et d'autres comme les conclusions qu'on en tire. Ainsi la séquence "Il est presque huit heures, dépêche-toi" peut être décrite comme un enchaînement argumentatif, dans lequel l'énoncé "il est presque huit heures" joue le rôle d'argument pour faire valoir la conclusion "dépêche-toi". Dans cet exemple, la séquence explicite à la fois l'argument et la conclusion, mais l'un ou l'autre peuvent aussi être implicites.

Que la langue ait une fonction argumentative signifie que les enchaînements argumentatifs sont déterminés, non seulement par les faits exprimés dans les énoncés, mais aussi, et au premier chef, par la structure de ces énoncés et les marques linguistiques qu'ils comportent. Ainsi le terme "presque" dans l'exemple ci-dessus joue un rôle fondamental, non pas tant pour l'information factuelle qu'il apporte, mais parce qu'il détermine par sa présence dans l'énoncé-argument les conclusions désormais envisageables. L'utilisation de "presque" dans cet exemple

mobilise en effet nécessairement des conclusions de type "il est tard", "dépêche-toi", tandis qu'elle rendrait impossibles les conclusions inverses de type "il est tôt".

C'est dire qu'il existe dans les langues des morphèmes, ou des structures, qu'on définira essentiellement par leur valeur argumentative (bien qu'ils puissent avoir par ailleurs d'autres propriétés sémantiques), ou en d'autres termes par les contraintes qu'ils exercent sur les possibilités d'enchaînements discursifs. On considérera de tels morphèmes comme les opérateurs ou connecteurs argumentatifs de la langue, du moins si l'on s'en tient à l'étape de la théorie de l'argumentation — qui seule nous intéressera ici — où Anscombe et Ducrot définissaient des marques argumentatives privilégiées. Avec l'introduction des "topoi" notamment, l'argumentation investira la langue de façon encore plus radicale (cf. Anscombe & Ducrot, 1986). Mais, dès lors que des termes tels que "presque" sont identifiés comme des opérateurs argumentatifs de base, il apparaît que l'argumentativité est présente dans le langage beaucoup plus fondamentalement qu'on n'aurait pu le penser à l'examen des seules marques traditionnellement considérées comme argumentatives.

## *2. Opérateurs et connecteurs argumentatifs en français*

Une première catégorie de marques argumentatives est en effet constituée par les opérateurs (portant sur un seul énoncé) à fonction d'orientation. Tel est le cas des termes comme "presque", "à peine", "au moins", "au plus", etc., souvent appelés "scalaires" ou "modificateurs d'intensité". De tels opérateurs orientent l'énoncé qui les contient vers certaines classes de conclusions déterminées, au détriment d'autres rendues impossibles. Ainsi la marque "à peine" dans "Pierre a à peine 50 ans" indique que l'énoncé est utilisé comme argument pour une conclusion de type "il est jeune", tandis que la conclusion opposée, "il est vieux", est dans ce cas linguistiquement impossible. Et, à l'inverse, on ne tirera pas

(discursivement parlant) la conclusion "il est jeune" de l'énoncé "Pierre a presque 50 ans".

D'autres catégories de morphèmes ont des fonctions argumentatives plus complexes que la fonction d'orientation remplie par les opérateurs. C'est le cas des connecteurs, qui servent à relier deux (ou plus de deux) énoncés en indiquant une relation entre les fonctions argumentatives que possèdent ces énoncés dans le discours. La relation peut être ainsi de co-orientation argumentative, ou de contre-orientation argumentative.

Les connecteurs de co-orientation relient deux énoncés orientés vers une conclusion commune, ou identique. Tel est le rôle du connecteur "même", dont on apercevra le fonctionnement argumentatif dans l'exemple "J'ai besoin de me reposer, ou même de m'arrêter complètement" : les énoncés "j'ai besoin de me reposer" et "j'ai besoin de m'arrêter complètement" sont donnés comme deux arguments co-orientés vers une même conclusion, qui peut être par exemple "je vais prendre des vacances".

Les connecteurs de contre-orientation relient deux énoncés présentés comme orientés vers des conclusions inverses. Les connecteurs de concession notamment — comme "mais", "même si", "bien que", "pourtant" — ont cette fonction. Ainsi la phrase "J'ai besoin de me reposer, mais j'ai du travail" pourra se décrire de la manière suivante : les deux propositions sont orientées vers des conclusions opposées, "j'ai besoin de me reposer" vers une conclusion comme "je vais prendre des vacances", et "j'ai du travail" vers une conclusion comme "je ne vais pas prendre de vacances" ; c'est la conclusion appelée par la deuxième proposition, introduite par le connecteur "mais", qui est la conclusion pertinente pour l'enchaînement discursif.

Pour déterminer les caractéristiques de développement de la "compétence argumentative" ainsi conçue, c'est-à-dire de la capacité à produire et comprendre des enchaînements discursifs conformes aux contraintes argumentatives de base définies par la langue, il fallait

examiner, au moyen d'expérimentations appropriées, comment les sujets comprennent et traitent les propriétés argumentatives d'orientation, de co-orientation, et de contre-orientation attachées aux opérateurs et connecteurs concernés.

Tel est le propos du programme de recherches psycholinguistiques dont quelques résultats vont être maintenant présentés. Il convient d'en souligner d'emblée les limites : le développement de la compétence argumentative y est étudié à un moment assez avancé de l'acquisition du langage, puisqu'il est appréhendé à travers le traitement d'énoncés et de marques argumentatives chez des enfants âgés de 6 à 11 ans environ.

## ***II. Recherches psycholinguistiques sur les opérateurs scalaires : la compréhension de la fonction d'orientation argumentative***

### *1. L'étude des opérateurs scalaires : problèmes et méthodes*

L'intérêt des opérateurs scalaires, tels que les termes "presque", "à peine", "au moins", "au plus", etc., tient à ce qu'ils comportent plusieurs fonctions. Ils ont, certes, une valeur informative ou descriptive, dans la mesure où ils modifient l'information donnée par la phrase de départ : "Pierre a presque 50 ans" par exemple ne donne pas la même information factuelle que "Pierre a 50 ans". On peut ainsi décrire la valeur informative de "presque" en disant que "presque  $n$ " indique en règle générale que l'on désigne comme zone de référence un ensemble de valeurs légèrement inférieures à  $n$ , la valeur  $n$  se trouvant elle-même exclue de la zone considérée. En disant "à peine  $n$ " en revanche, on désigne comme zone de référence, avec les approximations autorisées par la situation d'énonciation, la valeur  $n$  elle-même. On considèrera enfin que "au moins  $n$ " et "au plus  $n$ " réfèrent respectivement à des zones supérieures et inférieures à la valeur  $n$ , qui se trouve elle-même incluse dans la zone désignée. Ces descriptions sont évidemment simplificatrices. Il faudrait les adapter à des usages plus qualitatifs des scalaires (qu'on trouve par

exemple dans "Pierre sait presque nager", ou "Pierre arrive à peine"), et y intégrer d'autres propriétés sémantiques : par exemple l'emploi de ces termes exprime souvent dans l'usage courant une certaine incertitude dans l'état de savoir du locuteur, qui n'a pas une connaissance exacte de la quantité référée ou ne juge pas utile de donner une indication précise. On trouvera des compléments et éléments de discussion notamment dans Jayez (1987 ; 1988).

Mais les propriétés informatives ne sont pas, dans une conception argumentativiste, les propriétés essentielles de ces modificateurs, ou en tout cas ne suffisent pas à les définir. Comme nous l'avons déjà souligné, ils possèdent aussi une fonction argumentative (cf. Anscombe et Ducrot 1983, ch. 2) : ils donnent à l'énoncé qui les contient, indépendamment des informations véhiculées par celui-ci, une orientation vers certains types de conclusions, au détriment d'autres qui deviennent impossibles. Ainsi les énoncés "Pierre a à peine 50 ans" ou "Pierre a au plus 50 ans" ne peuvent l'un et l'autre être utilisés que pour des conclusions du type "il n'est pas vieux", "il est jeune" ; à l'inverse "Pierre a presque 50 ans" comme "Pierre a au moins 50 ans" ne peuvent l'être que pour des conclusions du type "il est vieux". Nous dirons que "à peine" ou "au plus" ont une orientation argumentative négative, et "presque" ou "au moins" une orientation argumentative positive. Les appellations "orientation négative" ou "positive" ne font évidemment pas référence à une quelconque appréciation, ni à la présence ou l'absence de la négation dans la conclusion ; ils réfèrent simplement à la direction de l'argumentation, l'orientation étant dite "négative" si l'opérateur invite à une orientation analogue à celle de la phrase négative sans opérateur, et "positive" s'il invite à des conclusions inverses.

C'est aux problèmes posés par la compréhension des propriétés informatives des opérateurs scalaires que les recherches psycholinguistiques s'étaient jusqu'ici exclusivement intéressées. D'assez nombreuses études en particulier, à commencer par celle de Donaldson et

Balfour en 1968, ont analysé les difficultés que les jeunes enfants rencontraient jusque vers 4 ou 5 ans à reconnaître et distinguer les informations données par "more" et "less" ("plus" et "moins"), qu'on peut considérer comme les plus simples des scalaires (voir par exemple l'étude récente de Gathercole, 1985).

Nous avons abordé la compréhension des opérateurs scalaires ("plus" et "moins", mais aussi et surtout "presque", "à peine", "au moins", "au plus", vraisemblablement plus complexes et centraux dans la théorie de l'argumentation) en les envisageant à la fois du point de vue de leur valeur informative et de leur valeur argumentative. L'étude avait pour objectif d'examiner comment les sujets, enfants surtout mais aussi adultes, en appréciaient la valeur informative d'une part, et la valeur argumentative d'autre part, et de déterminer ainsi la part respective des deux fonctions dans la sémantique de tels opérateurs.

L'approche expérimentale de cette double variable pose des problèmes méthodologiques délicats. Nous avons adopté une technique mixte qui consistait à proposer aux sujets des énoncés "en situation" comportant les opérateurs étudiés, et à leur demander de répondre à deux séries de questions, les unes testant la valeur informative et les autres la valeur argumentative. Plusieurs situations différentes ont été utilisées (certaines plus "qualitatives" que celle présentée ici), qui ont permis d'obtenir des résultats suffisamment analogues pour qu'on puisse en tirer quelques conclusions d'ordre général.

Dans la situation que nous décrirons ici à titre d'exemple, huit petits personnages sont présentés alignés face à l'enfant ; devant chacun d'entre eux est placée une boîte qui contient des perles en nombre différent pour chacun : deux pour le premier, trois pour le deuxième, etc. conformément à la figure 1. On précise à l'enfant que les perles sont destinées à réaliser divers objets (bagues, bracelets, colliers), et on lui annonce que les personnages vont parler.

*Figure 1. Situation expérimentale dans l'épreuve dite "Perles"*

Le test comporte alors deux étapes :

(i) Recueil de l'indice de valeur informative : on demande au sujet, pour chacune des phrases expérimentales qui lui sont successivement proposées (par exemple "J'ai presque 7 perles", "J'ai au moins 4 perles" etc.), de désigner le ou les personnages susceptibles de prononcer la phrase. L'ensemble des locuteurs choisis indique quelle est la zone de référence définie par l'opérateur aux yeux du sujet.

(ii) Recueil de l'indice de valeur argumentative : pour chaque phrase également, et immédiatement après le "choix des locuteurs", on pose au sujet une question portant sur la signification de l'énoncé, ou plus exactement sur l'intention du locuteur qui émet un tel énoncé. La forme standard de cette question est : "Quand le bonhomme dit cette phrase-là, est-ce qu'il trouve qu'il a assez de perles ou pas assez, est-ce qu'il est content de ce qu'il a ou pas content ?". La réponse donne un indicateur de l'orientation argumentative associée à l'opérateur. Cet indice peut ainsi prendre trois valeurs : la réponse "assez" correspond à ce que nous appelons une "orientation positive" (notée OA+), la réponse "pas assez" à une "orientation négative" (OA-), tandis que la réponse "c'est égal" (ou l'absence de réponse) sera considérée comme l'indice d'une orientation "non déterminée" (OAnd).

## 2. *Quelques résultats*

Ces études sur les opérateurs scalaires, menées auprès d'adultes et de trois groupes d'enfants âgés respectivement de 6, 8 et 10 ans, ont été rapportées ailleurs de façon précise (Bassano & Champaud 1987a et Champaud & Bassano 1987). Nous indiquerons simplement ici quelques-uns des principaux résultats concernant le décodage de la fonction argumentative.

### 2.1. *Reconnaissance des orientations argumentatives*

Les sujets reconnaissent bien à ces différents opérateurs des orientations argumentatives différenciées, globalement en accord — à l'exception de "presque" — avec celles données par la description théorique.

L'examen des réponses des sujets adultes, présentées dans le diagramme de la figure 2, fait en effet apparaître une organisation où l'on peut distinguer trois catégories d'opérateurs. Certains sont nettement affectés d'une orientation négative comme "seulement", "à peine", "guère plus", et d'autres, tels que "au moins" ou "bien", nettement affectés d'une orientation positive. De ces opérateurs nettement orientés, il faut distinguer à leur tour ceux auxquels les sujets adultes ne semblent pas donner une orientation argumentative bien déterminée : tel est le cas, comme on pouvait le prévoir, de "à peu près", "plus de", "moins de" (dans la version de la situation expérimentale présentée aux adultes ces deux derniers termes se trouvent en fait remplacés par "au-dessus de" et "au-dessous de"), et aussi, dans une moindre mesure mais de façon plus inattendue, de "presque", sur lequel nous reviendrons plus loin.

*Figure 2. Indice d'orientation argumentative des opérateurs scalaires (groupe d'adultes n=50). Chaque opérateur est caractérisé par le nombre de sujets qui ont choisi OA+ (en ordonnée), et le nombre de sujets qui ont choisi OA- (en abscisse).*

## *2.2. Disparités dans l'impact de la fonction argumentative*

En joignant à ces observations l'analyse développementale, plus fine, des réponses des enfants à différents âges, on est conduit à proposer une seconde conclusion, que nous formulerons de la manière suivante. La fonction argumentative des différents opérateurs n'a pas un égal impact ; elle s'avère, au plan du traitement psycholinguistique, plus prégnante pour certains, et plus effacée ou plus difficilement interprétable pour d'autres. Nous avancerons que c'est le rapport entre les propriétés informatives et les propriétés argumentatives qui est ici en question : l'une ou l'autre des deux fonctions, informative ou argumentative, est dominante dans la

perception des sujets, mais la fonction dominante varie selon les opérateurs.

Deux exemples nous permettront d'illustrer et de préciser ces phénomènes : la comparaison du traitement de "presque" et "à peine" d'une part, et celle du traitement de "au moins" et "au plus" d'autre part.

*L'exemple de "presque" et "à peine"* — Selon la description de départ proposée par Anscombe et Ducrot, ces deux opérateurs se distinguent par leur valeur informative, et surtout s'opposent au plan argumentatif puisqu'ils orientent les énoncés qui les comportent vers des conclusions inverses. Dans la situation expérimentale présentée ici, les réponses conformes à cette description pour l'énoncé "J'ai à peine 7 perles" seraient, s'agissant de la valeur informative le choix de la valeur mentionnée (c'est-à-dire le choix comme locuteur du bonhomme ayant effectivement 7 perles), et s'agissant de la valeur argumentative le choix de l'orientation négative (c'est-à-dire la réponse "pas assez, pas content", l'opérateur "à peine" appelant des enchaînements fondés sur l'idée que la quantité de perles possédée est faible ou insatisfaisante). Pour l'énoncé "J'ai presque 7 perles" on attend, au plan de la valeur informative le choix d'un ensemble de valeurs légèrement inférieures à la valeur mentionnée (la désignation comme locuteur des bonshommes ayant 6, éventuellement 5 perles), et au plan de la valeur argumentative le choix de l'orientation positive (la réponse "assez, content", puisque l'opérateur "presque" appelle une conclusion fondée sur l'idée que la quantité possédée est importante ou du moins satisfaisante).

Quelles sont les réponses obtenues pour l'opérateur "à peine" ? Ainsi que le montre la figure 3, les résultats concernant la valeur informative sont paradoxaux : la réponse attendue est minoritaire chez les enfants de tous âges (de l'ordre de 30% en moyenne), aussi bien que chez les adultes où le pourcentage est encore plus faible.

*Figure 3. L'opérateur "à peine" : valeur informative*

La réponse majoritairement donnée, par les enfants comme par les adultes, correspond à une interprétation où "à peine  $n$ " définit une zone de référence inférieure à la valeur mentionnée  $n$  : 70% environ des enfants et 74% des adultes choisissent comme locuteurs de "J'ai à peine 7 perles" l'ensemble des bonshommes qui ont 6, 5, 4 perles, en y ajoutant toutefois généralement celui qui en a 7. En revanche l'orientation argumentative attachée à "à peine" est très majoritairement l'orientation négative attendue : dès l'âge de 6 ans 70% des enfants donnent la réponse OA-, adoptée aussi par plus de 80% des adultes (cf. figure 3 bis). La reconnaissance de la

valeur argumentative de l'opérateur "à peine" ne soulève donc pas de difficultés, même pour les enfants les plus jeunes.

*Figure 3 bis. L'opérateur "à peine" : valeur argumentative*

Le traitement de "presque" donne lieu à des phénomènes d'ordre inverse. Comme le montre la lecture de la figure 4, la détermination de la valeur informative fait quasiment l'unanimité sur l'interprétation attendue : pour environ 70% des enfants et pour la quasi-totalité des adultes, "presque  $n$ " fait référence à un ensemble de valeurs situées dans le voisinage inférieur de  $n$  et excluant  $n$ . C'est en revanche la détermination de l'orientation argumentative qui, pour cet opérateur, fait l'objet de considérables difficultés.

*Figure 4. L'opérateur "presque" : valeur informative*

La figure 4 bis indique que l'orientation positive qui est en principe la sienne ne lui est attribuée que par la moitié des enfants en moyenne. Une certaine évolution développementale pourrait toutefois se dessiner : tandis que les réponses des enfants de 8 ans manifestent une préférence nette pour l'orientation négative, une prise de conscience — toute relative — de l'orientation argumentative positive de "presque" paraît s'amorcer entre 8 et 10 ans. Quoi qu'il en soit les réponses des adultes, dont les choix se répartissent à peu près également entre l'orientation positive, l'orientation négative, et l'orientation non-déterminée, confirment la résistance des sujets de tous âges à reconnaître l'orientation argumentative positive de "presque".

*Figure 4 bis. L'opérateur "presque" : valeur argumentative*

Les deux opérateurs argumentatifs "presque" et "à peine" se révèlent ainsi n'être nullement symétriques dans leur traitement psycholinguistique. Tandis que la lecture argumentative de "à peine" s'avère immédiate et assez précocement effectuée, celle de "presque", sans doute entravée par d'autres facteurs d'interprétation, fait l'objet d'une résistance persévérante. Les deux opérateurs ne sont donc pas équivalents quant à l'impact de leur fonction argumentative. On peut penser que la part respective de la fonction informative et de la fonction argumentative n'est pas analogue pour "presque" et pour "à peine". La fonction argumentative semble bien être dominante dans la signification de "à peine", allant jusqu'à interférer avec l'interprétation informative. En effet, l'interprétation — selon laquelle "à peine  $n$ " fait référence à une quantité inférieure à  $n$  — donnée par la majorité des sujets pourrait bien être le résultat d'un transfert sur la valeur informative de la forte valeur argumentative négative de l'opérateur. Inversement, c'est la fonction informative qui s'avèrerait dominante dans le cas de "presque". On peut évoquer cette fois les caractéristiques de cette valeur informative fort prégnante — "presque  $n$ ", c'est moins que  $n$  — pour expliquer la forte tendance qu'ont les sujets à associer une orientation

argumentative négative à cet opérateur, en le considérant comme la marque d'une insatisfaction ou d'une faible quantité.

*L'exemple de "au moins" et "au plus"* — Sans entrer autant dans le détail des analyses, nous voudrions montrer que certains des résultats obtenus pour un autre couple d'opérateurs scalaires, "au moins" et "au plus", peuvent conduire à des conclusions analogues.

Une évolution génétique nette apparaît à l'examen de l'interprétation informative dont font l'objet les opérateurs "au moins" et "au plus". Les enfants interprètent en majorité "au moins" comme s'il s'agissait de "moins de" jusqu'à l'âge de 9 ou 10 ans, et réciproquement "au plus" comme s'il s'agissait de "plus de" encore largement à 10 ans. La confusion affectant "au plus" est d'ailleurs tellement tenace qu'on la retrouve chez 20% des adultes. Ce n'est donc qu'après une phase de confusion relativement longue de "au moins" avec "moins" et de "au plus" avec "plus", et au prix de procédures plus ou moins laborieuses, que les opérateurs "au moins" et "au plus" prennent pour les sujets leurs respectives significations canoniques. Ce n'est d'ailleurs pas une, mais deux interprétations concurrentielles que l'on trouve attestées pour chacun de ces opérateurs dans les réponses des adultes, l'une de ces interprétations correspondant à l'usage logico-mathématique des expressions, tandis que l'autre traduit davantage une représentation langagière intuitive où "au moins  $n$ " et "au plus  $n$ " sont perçus comme référant à la seule valeur mentionnée  $n$ .

L'évolution dans la reconnaissance de l'orientation argumentative de ces opérateurs va de pair avec celle qui caractérise la compréhension de leur valeur informative. L'orientation pertinente (positive pour "au moins", négative pour "au plus") n'est en effet pas donnée par la majorité des sujets avant l'âge de 10 ans : il est clair que cette méconnaissance ne tient pas à des problèmes spécifiquement posés par la fonction argumentative, mais bien aux erreurs dans l'interprétation de ces marques.

Une analyse plus précise fait apparaître d'intéressantes différences dans la perception de la fonction argumentative des deux opérateurs. Les réponses des adultes indiquent en effet que l'orientation argumentative de "au moins" est plus marquée que celle de "au plus" (67% attribuent à "au moins" son orientation positive, contre 56% qui attribuent à "au plus" l'orientation négative). À cela s'ajoute le fait que la compréhension de l'orientation argumentative de "au moins" semble anticiper chez les enfants la compréhension de ses propriétés informatives, phénomène que l'on n'observe pas dans le cas de "au plus". Il n'est pas rare en effet que des sujets qui adoptent une interprétation erronée au plan informatif soient cependant conscients que l'opérateur "au moins" donne une orientation positive à l'énoncé : tel est le cas pour le quart des sujets qui, à 6 ans, interprètent "au moins" comme "moins de", et pour le tiers de ces sujets à 8 ans. Il arrive même que ce soit en répondant à la question sur l'orientation argumentative que certains sujets prennent conscience de leur erreur concernant la valeur informative, et la rectifient. L'opérateur "au moins" apparaît de la sorte doté d'une fonction argumentative plus accentuée — plus tôt et plus systématiquement perçue — que son apparent symétrique "au plus".

Ces comparaisons entre des opérateurs scalaires qu'on aurait pu penser a priori symétriques, "presque" et "à peine" d'une part, "au moins" et "au plus" d'autre part, montrent ainsi que la fonction argumentative n'est pas également prégnante pour tous les opérateurs : elle est en particulier très fortement marquée, au point d'être dominante, pour des opérateurs comme "à peine" ou "au moins". Nous reviendrons dans la conclusion sur la signification de ces différences et sur les particularités des marques dont le statut argumentatif s'est ainsi révélé privilégié.

### ***III. Recherches psycholinguistiques sur le connecteur "même" et sur les connecteurs de concession : la compréhension des fonctions de co-orientation et de contre-orientation***

### 1. *L'étude des connecteurs argumentatifs : problèmes et méthodes*

Dans la perspective argumentativiste, certains des connecteurs de la langue ont pour rôle d'indiquer quelles relations argumentatives le locuteur établit entre les énoncés qu'il prononce et quels types de conclusions sont à tirer de ces confrontations. À la différence des opérateurs qui ont à la fois des propriétés informatives et argumentatives, ces connecteurs peuvent être définis par leur seul fonctionnement argumentatif.

Ainsi la particule scalaire "même" — qu'on a souvent décrite par sa valeur logique, en particulier ses propriétés implicatives (voir par exemple Fillmore 1965, Fraser 1971, Fauconnier 1976, et plus récemment Kay 1990) — est caractérisée dans les analyses de Anscombe et Ducrot par sa fonction argumentative de co-orientation (cf. Anscombe 1973 ; Anscombe & Ducrot 1983). De ce point de vue le rôle de "même" consiste à présenter deux énoncés comme des arguments à l'appui d'une conclusion identique, explicitée ou non, le second énoncé, introduit par "même", étant donné comme un argument plus fort ou meilleur que le premier pour faire valoir la conclusion. Ainsi, dans une phrase comme "Il doit être midi, ou même midi et demie", l'argument "midi et demie" est donné comme un argument plus fort que "midi" pour faire valoir une conclusion qui serait par exemple ici de type "il est tard". Une phrase comme "Même Pierre est venu", ou le premier argument — "X, Y ou Z sont venus" — est implicite, présente la venue de Pierre comme l'argument le plus fort par rapport à une conclusion également implicite. La particule "même" sert de la sorte à indiquer la co-orientation de deux propositions arguments, tout en établissant une hiérarchie entre ces propositions. Un enchaînement de type " $p$  et/ou même  $p'$ " sera donc caractérisé par les deux propriétés principales suivantes :

1) les propositions  $p$  et  $p'$  sont présentées comme orientées toutes deux vers une conclusion commune ;

2) l'argument  $p'$  est donné comme plus fort que l'argument  $p$  pour faire valoir la conclusion.

À cette fonction de co-orientation s'oppose directement la fonction de contre-orientation, exercée notamment par les connecteurs habituellement dits concessifs, tels que "mais", "pourtant", "bien que", "quand même", ou "même si". Ces connecteurs permettent au locuteur de présenter des arguments contrairement orientés, c'est-à-dire orientés vers des conclusions inverses, et d'indiquer quel argument est donné comme pertinent pour l'enchaînement et lequel est simplement concédé (pour plus de précisions, voir Anscombe 1983 ; 1985 ; Anscombe & Ducrot 1983). Ainsi, un enchaînement de type " $p$  mais  $p'$ ", comme l'exemple "J'ai besoin de me reposer, mais j'ai du travail" précédemment commenté, sera caractérisé par les deux propriétés principales suivantes :

- 1) les propositions  $p$  et  $p'$  sont orientées vers des conclusions inverses ;
- 2) l'argument  $p$  est concédé ; l'argument  $p'$  est donné comme celui qui a le plus de poids et qui fixe donc l'orientation de l'ensemble de l'énoncé.

On peut raisonnablement considérer que ces propriétés de contre-orientation sont communes aux fonctionnements des différents connecteurs concessifs. Cela ne signifie pas pour autant que tous ces connecteurs de concession soient équivalents entre eux. Nombre d'autres caractéristiques les différencient (voir par exemple Moeschler & de Spengler 1982, Gettrup & Nølke 1984, Moeschler 1989). Des analyses précises distinguent même différents emplois ou valeurs pour chacun d'entre eux : par exemple pour "quand même" (Moeschler et de Spengler 1981), "pourtant" (Anscombe 1983), ou "mais" (Luscher 1988-89). Le cas de "mais" est limite puisque, ainsi que l'ont souligné Anscombe et Ducrot dans leur analyse de 1977, il convient de distinguer deux emplois très différents, d'ailleurs assumés dans d'autres langues par deux morphèmes distincts : le "mais" proprement argumentatif, vérifiant le schéma indiqué plus haut et désigné sous l'appellation "mais-PA" (parce qu'il correspond au "pero" espagnol ou au "aber" allemand), et le "mais" rectificatif qu'on

trouve dans une phrase comme "Il n'est pas français, mais belge", dit "mais-SN" (correspondant au "sino" espagnol ou au "sondern" allemand).

Nos études sur les connecteurs devaient permettre de déterminer dans quelle mesure, et avec quelles différences développementales, les propriétés fondamentales de la co-orientation et de la contre-orientation étaient admises par les sujets. Nous avons eu recours à des épreuves de complèment de phrases présentées sous forme écrite, où le sujet manipulait des cartons sur lesquels étaient inscrits les énoncés ou parties d'énoncés. On présentait ainsi à l'enfant la phrase comportant le connecteur étudié, à charge pour lui de compléter l'enchaînement de façon (argumentativement) cohérente, en choisissant parmi diverses séquences qui lui étaient également proposées. Le sujet dans ce type de tâche est incité à réfléchir sur les séquences linguistiques elles-mêmes, sans référence à une situation extra-linguistique réalisée dans un matériel.

Pour l'étude de la co-orientation, la tâche principale consistait à identifier la conclusion pertinente à un énoncé comportant "même" : par exemple le sujet devait compléter "...: il doit être midi ou même midi et demie" en choisissant entre (a) "il est tard" et (b) "il n'est pas tard", la compréhension du rôle co-orientant et hiérarchisant de "même" entraînant ici le choix de la conclusion (a) contre la conclusion (b). Une tâche complémentaire testait la reconnaissance de la hiérarchie des arguments : on demandait cette fois à l'enfant de déterminer la position des éléments à valeur d'argument, en plaçant par exemple "trois heures" et "quatre heures" dans l'enchaînement "J'ai roulé longtemps : j'ai roulé ... ou même ...".

La tâche principale dans l'étude de la contre-orientation consistait aussi à identifier la ou les conclusions compatibles avec un énoncé comportant le connecteur concessif en question. Le sujet avait par exemple à compléter "C'est un indien, mais il a perdu au rodéo" en choisissant quelles conclusions sont possibles parmi les quatre proposées : (a) "il est déçu", (b) "il est content", (c) "tout le monde a été étonné qu'un indien perde", (d) "personne n'a été étonné qu'un indien perde". C'est ici le choix entre les

deux dernières conclusions qui est discriminant, une lecture proprement contre-orientée de l'énoncé supposant le choix de la conclusion (c) et excluant celui de la conclusion (d). Une épreuve complémentaire dans l'étude de la contre-orientation consistait à identifier le contexte pertinent, par exemple, pour l'énoncé ci-dessus, à choisir entre les deux contextes contraires (a) "Les indiens sont forts au rodéo" ou (b) "Les indiens sont nuls au rodéo" : le choix du contexte (a) sera ici l'indice d'une lecture contre-orientée.

## *2. Quelques résultats*

Cet ensemble d'expérimentations a permis de recueillir sur les deux types de connecteurs argumentatifs des résultats nombreux qu'on peut trouver présentés et discutés ailleurs (cf. Bassano & Champaud 1987b ; 1989 ; Champaud & Bassano, à paraître). Nous en reprendrons simplement ici quelques-uns des aspects principaux, de portée générale.

### 2.1. Hiérarchie des performances dans le traitement de la co-orientation et de la contre-orientation

Une simple comparaison des performances obtenues pour les deux types de connecteurs fait apparaître un décalage sensible entre la maîtrise des procédures argumentatives de co-orientation et celle des procédures de contre-orientation. Il est à noter toutefois que les évolutions indiquées ici sont limitées puisque les expérimentations, ne pouvant être réalisées qu'avec des sujets capables de déchiffrer aisément les phrases, ont été menées seulement auprès de deux groupes d'enfants âgés respectivement de 8 et 10 ans.

*Le connecteur de co-orientation "même"* — Les performances obtenues dans ces conditions pour les épreuves testant la compréhension du connecteur de co-orientation "même" se révèlent remarquablement élevées. Comme l'indique la figure 5, l'épreuve d'identification de la conclusion est réussie par près de 80% des sujets à huit ans, sans qu'on puisse noter une évolution entre huit et dix ans. L'épreuve de placement des arguments présente un peu plus de difficultés pour les enfants de huit ans, mais le taux de réussite reste élevé (de l'ordre de 70%) et atteint le score de 80% à dix ans. C'est dire que la fonction argumentative de "même" fait l'objet d'une bonne compréhension globale dès l'âge de huit ans : les deux principales propriétés qui définissent cette fonction — orientation des arguments vers une conclusion et hiérarchisation de ces arguments — semblent reconnues par la grande majorité des enfants de cet âge. Ces enfants donnent d'ailleurs pour certaines des phrases des explications montrant qu'ils se fondent très explicitement sur la présence du connecteur et sur son rôle argumentatif pour justifier l'orientation choisie. Ainsi ces exemples où l'enfant justifie son choix de la conclusion "il est tard" pour la phrase "Il doit être midi ou même midi et demie" en expliquant "On veut montrer qu'il est tard ; c'est *ou même* qui le montre", ou encore "Quand il y a *même* ça veut dire que c'est une meilleure preuve".

Le choix de la conclusion "il n'est pas tard" pour la phrase négative "Il ne doit pas être midi et demie, pas même midi" s'est trouvé lui aussi accompagné de commentaires suggestifs tels que "*Pas même midi, ça montre mieux qu'il est pas tard*".

*Figure 5. Le connecteur de co-orientation "même". Choix de la conclusion des phrases comportant "même" : pour chaque phrase, % de réponses correctes à 8 et à 10 ans (n=20 dans chaque groupe d'âge)*

Pour s'assurer que le rôle spécifique du connecteur "même" est bien perçu par les enfants, on peut comparer le traitement des phrases comportant le connecteur à celui de phrases contrôle de contenu identique mais sans connecteur : par exemple "Il doit être midi ou même midi et demie" à "Il doit être midi ou midi et demie". Lorsqu'on présente la phrase sans connecteur, la majorité des sujets considère que les deux conclusions sont possibles ; la présence de "même" en revanche favorise très nettement

le choix exclusif de l'orientation "il est tard", à plus de 75% contre 35% dans le cas de la phrase identique sans "même".

Si l'on peut estimer que les performances dans la compréhension de "même" sont globalement élevées, des analyses plus précises conduisent toutefois à nuancer ces résultats et à s'interroger sur la stabilité d'une telle compréhension. L'étude en effet permet de faire apparaître de nettes différences de performances suscitées par la nature du contexte sémantique — en d'autres termes du contenu de l'énoncé — dans lequel est inséré le connecteur. Ainsi, des écarts significatifs de performances distinguent le traitement des trois catégories de phrases que nous avons appelées "usuelles", "neutres", et "contre-intuitives". Les phrases sont dites "neutres" ("Il doit être midi ou même midi et demie") lorsque les seules indications d'orientation argumentative sont données par le connecteur et que le contexte de "même" ne comporte en principe pas d'indication de ce type. Dans les phrases "usuelles" ("Je vais mettre un gilet et même un manteau") le contexte est en lui-même fortement marqué et suggère une orientation qui se trouve être concordante avec celle qui est donnée par le connecteur. Les phrases "contre-intuitives" ("J'ai marché une minute ou même deux") sont caractérisées aussi par l'existence d'un contexte fortement marqué, mais l'orientation véhiculée par le contenu est cette fois en contradiction avec l'orientation impliquée par le connecteur, qui donne normalement l'orientation pertinente de l'enchaînement. Ainsi pour la phrase "J'ai marché une minute ou même deux" l'indication que l'on pourrait tirer intuitivement du contexte est celle d'une courte durée, alors que la présence du connecteur "même" implique *ipso facto* que cette durée est considérée comme longue et que la conclusion à choisir est "j'ai mis longtemps pour venir" et non "je n'ai pas mis longtemps pour venir". Or les trois types de phrases donnent lieu à des performances significativement différentes, à 8 ans comme à 10 ans : 92% de réussite pour les phrases usuelles, 82% pour les phrases neutres, et 59% pour les phrases contre-intuitives. De tels écarts indiquent que le contexte

sémantique peut exercer une forte contrainte sur l'interprétation, et faciliter ou perturber la compréhension du fonctionnement argumentatif du connecteur. On notera en particulier que l'identification du rôle du connecteur est nettement moins bonne lorsque celui-ci est contrecarré par le contenu sémantique dans les phrases contre-intuitives (la baisse des performances à propos de ce type de phrase est apparente dans la figure 5).

*Les connecteurs de concession* — Les performances ne sont pas aussi systématiquement élevées dans le traitement de la contre-orientation, du moins des connecteurs de concession que nous avons étudiés. Ainsi que le montre la lecture de la figure 6, les taux de réussite, dans la tâche principale d'identification de la conclusion, oscillent à 8 ans entre 50% et 65% environ selon les connecteurs — si l'on excepte "quand même", pour lequel le score est presque de 75%.

*Figure 6. Les connecteurs de contre-orientation. Choix de la conclusion des phrases comportant un connecteur concessif : pour chaque connecteur, % de réponses correctes à 8 et à 10 ans (n=24 dans chaque groupe d'âge)*

Ces pourcentages sont donc nettement inférieurs à la moyenne obtenue au même âge pour les phrases comportant "même" dans l'épreuve analogue d'identification de la conclusion, pour lesquelles on peut rappeler que le score est de l'ordre de 80%. Contrairement à ce que l'on avait observé pour "même", on constate s'agissant des connecteurs de concession une nette progression des performances entre 8 et 10 ans, puisqu'à dix ans les taux de réussite sont pour tous les connecteurs compris entre 80 et 95%. L'existence d'une telle évolution développementale est aussi un indice du caractère plus tardif de la reconnaissance de la concession. Il faut noter toutefois que les performances sont généralement meilleures pour la tâche complémentaire où était demandée une identification du contexte pertinent, tâche qui s'avère plus facile dans les deux groupes d'âge.

La reconnaissance de la fonction de contre-orientation des connecteurs concessifs se traduit par le choix de certaines des conclusions proposées associé au rejet de certaines autres, ou par le choix de l'un des contextes contre l'autre. Elle apparaît aussi dans les justifications données par les enfants, qui invoquent alors souvent la présence du connecteur. On peut citer par exemple les explications suivantes : "*Mais* ça veut dire que c'est le contraire de ce qu'il fait d'habitude" ; "... parce que, quand il y a *même* (*si*), ça veut dire qu'après il y a quelque chose d'étonnant" ; et enfin, témoignant d'une vision parfaitement "polyphonique" de "mais" : "... parce que, quand il y a *mais* dans une phrase, ça veut dire qu'il y a quelque part quelqu'un qui est pas d'accord". Inversement, les erreurs correspondent à des lectures co-orientées, où le sujet semble négliger le caractère concessif du connecteur ou l'interpréter comme un connecteur additif de type "et". Dans le cas de ces réponses erronées, on obtient des commentaires où l'enfant justifie sa réponse en évoquant les propriétés des événements référés. Ainsi l'explication "Il a perdu, alors c'est que les indiens sont nuls" donnée pour justifier le choix de (b) "Les indiens sont nuls au rodéo" comme contexte de la phrase que nous avons présentée en exemple "C'est un indien, mais il a perdu le rodéo".

Il convient d'autre part de souligner l'existence des décalages apparaissant dans la maîtrise des divers connecteurs concessifs examinés. Ainsi, chez les enfants de 8 ans, les scores de contre-orientation les moins bons dans la tâche d'identification de la conclusion sont obtenus lorsque la concession est marquée par "bien que", et les meilleurs lorsqu'elle est marquée par "quand même". Les trois autres connecteurs "pourtant", "même si", et "mais" occupent une position intermédiaire sensiblement équivalente. La facilitation de la compréhension occasionnée par la particule "quand même" est remarquable, et avait d'ailleurs été déjà notée par Piaget (1924). Chez les enfants de 10 ans les (relativement) moins bons scores restent ceux de "bien que" et "même si" ; les performances les meilleures, de l'ordre de 95% de réussite, sont à cet âge obtenues pour le connecteur "mais".

Ce dernier connecteur fait d'ailleurs l'objet de résultats assez particuliers. Il obtient en effet, par comparaison avec les autres connecteurs, un score relativement médiocre dans la tâche d'identification du contexte, qui s'est avérée pourtant dans l'ensemble plus facile que la tâche d'identification de la conclusion. Ces difficultés particulières à l'identification du contexte pertinent sont telles que, chez les enfants de 10 ans, "mais" est le connecteur qui obtient les moins bons scores pour l'identification du contexte, tandis qu'il obtient les meilleurs s'agissant de l'identification de la conclusion. Ces particularités de traitement, délicates à interpréter, peuvent indiquer que, avant 10 ans, c'est un "mais" simplifié, de type oppositif plutôt que proprement argumentatif, qui fonctionne dans les interprétations des enfants (cf. Champaud & Bassano, à paraître, pour le détail de cette analyse ; elle repose sur l'idée que l'identification de la conclusion requiert la compréhension du fonctionnement proprement argumentatif de "mais", tandis que la compréhension de son rôle simplement oppositif suffit pour identifier le contexte pertinent).

## 2.2. *Rôle de la négation dans le fonctionnement des connecteurs argumentatifs*

La dernière analyse que nous voudrions présenter ici concerne un aspect du traitement du connecteur de co-orientation "même", sur lequel certaines données apportent un éclairage intéressant quant au problème du rôle de la négation dans l'argumentation.

Dans l'étude sur "même", nous avons en effet comparé de façon systématique le traitement d'enchaînements dans lesquels sont co-orientées des propositions affirmatives à celui d'enchaînements où sont co-orientées des propositions négatives. Autrement dit, nous avons distingué les deux formes du connecteur, la forme affirmative "même" et la forme négative "pas même", les arguments étant dans les phrases négatives présentés dans le sens inverse de celui qu'ils auraient eu en contexte affirmatif. Nous avons pu ainsi comparer les performances obtenues dans le traitement des 6 phrases affirmatives comportant "même", à celles des 6 phrases négatives de contenu analogue comportant "pas même" : par exemple A14 "Il doit être midi ou même midi et demie" (conclusion pertinente : "il est tard") à A12 "Il ne doit pas être midi et demie, pas même midi" (conclusion pertinente : "il n'est pas tard") ; ou A11 "Je vais mettre un gilet, et même un manteau" (conclusion pertinente : "je n'ai pas chaud") à A2 "Je ne vais pas mettre un manteau, pas même un gilet" (conclusion pertinente : "j'ai chaud").

Les conclusions que l'on est conduit à tirer de cette comparaison sont relativement inattendues puisque, comme on le voit à la lecture de la figure 7, les performances sont significativement meilleures pour les phrases à contexte négatif que pour les phrases à contexte affirmatif. En moyenne 90% des sujets choisissent la conclusion pertinente aux enchaînements construits avec "pas même", tandis que 70% donnent la réponse correcte pour les phrases construites avec "même". La différence en faveur des phrases comportant "pas même" se confirme pour la quasi-totalité des couples de phrases examinés, l'écart pouvant aller pour certains du simple

au double. C'est en particulier pour les phrases contre-intuitives — les plus difficiles à traiter — que la différence semble être la plus sensible. En comparant d'autre part les temps de réponse, nous avons pu constater que le temps moyen nécessaire pour réaliser la tâche était significativement plus court dans le cas des phrases négatives que dans celui des phrases affirmatives. Le temps moyen de réponse en secondes (transformées logarithmiques) est de 2.04 pour les phrases négatives contre 2.19 pour les phrases affirmatives.

*Figure 7. Effet de la négation sur le traitement de la co-orientation : % de réponses correctes aux paires de phrases comportant “même” et “pas même” (8 et 10 ans confondus, n=40)*

Cet ensemble de résultats fait donc apparaître que la forme négative du connecteur facilite la reconnaissance de l'orientation argumentative. Un tel phénomène indique d'abord que l'expression négative "pas même" possède un statut argumentatif privilégié, plus fortement marqué que son

correspondant affirmatif "même". Cette dissymétrie ainsi expérimentalement observée est sans doute à mettre en rapport avec les différences d'emploi de l'une et l'autre formes dans le langage spontané ordinaire, celui des enfants notamment. Il existe en effet des emplois spécifiques de "même pas", ou l'utilisation de "même" serait, dans les situations inverses, impossible — spécificités à rapprocher des phénomènes de "polarité négative" souvent remarqués par les linguistes. Que l'on songe à certaines expressions exclamatives classiquement en usage dans le langage enfantin, telles que "C'est même pas vrai !", "C'est même pas moi !", "Ça fait même pas mal !", qui sont typiquement négatives, et sont dotées d'une valeur argumentative particulièrement forte. Dans de tels emplois, la particule "même" est employée, non pas pour co-orienter deux arguments, mais plutôt pour insister sur un argument unique donné comme décisif. Ainsi, tandis que "même" dans sa forme affirmative semble avoir comme unique fonction argumentative celle de stricte co-orientation des arguments, la forme négative "même pas" pourrait bien assurer, outre ce rôle de co-orientation, une autre fonction argumentative plus simple, et originale : une fonction d'insistance sur le rejet du constituant nié, rejet qui prend de la sorte le statut d'un argument "absolu". Dans la fanfaronnade "Ça fait même pas mal !" par exemple, l'enfant insiste au moyen de "même" sur le fait que "ça ne fait pas mal", argument incontournable censé montrer qu'il n'est pas affecté par le comportement de son agresseur.

Cette dissymétrie entre "même" et "pas même", qui se traduit par une force argumentative plus grande au profit de l'expression négative, invite en fin de compte à s'interroger sur la valeur de la négation elle-même. De tels résultats suggèrent en effet que la négation pourrait bien comporter, de manière intrinsèque, une valeur argumentative. Il suffit d'ailleurs de comparer de manière intuitive deux énoncés simples comme "Il est midi" et "Il n'est pas midi" pour percevoir que, tandis que l'énoncé affirmatif semble relativement neutre (c'est-à-dire permettant aussi bien, par

exemple, la conclusion "il est tard" que la conclusion "il est tôt"), l'énoncé négatif apparaît comme d'emblée orienté en quelque manière vers l'une de ces conclusions, en l'occurrence "il est tôt". L'orientation argumentative d'un énoncé tel que "Il n'est même pas midi" se trouve ainsi renforcée, provenant à la fois de la négation et du connecteur "même", et justifiant l'amélioration des performances dans le cas de nos phrases expérimentales négatives. La négation apparaît ainsi dotée d'une fonction argumentative intrinsèque. Cela confirme, s'il en était encore besoin, que la négation ne peut être considérée, ainsi qu'on a parfois eu tendance à le faire dans les recherches psycholinguistiques, comme une opération syntaxique qui s'appliquerait mécaniquement : elle comporte à l'évidence des aspects sémantiques et pragmatiques — sa valeur argumentative en est un exemple — importants pour le traitement des énoncés.

#### ***IV. Conclusion : Eléments sur le développement de la compétence argumentative***

Nous voudrions maintenant proposer sur le fonctionnement et le développement de la compétence argumentative telle que nous l'avons envisagée quelques conclusions que nous suggèrent ces recherches.

##### *1. Sur la compréhension de la fonction d'orientation argumentative*

Les résultats obtenus sur le traitement, chez l'adulte et chez l'enfant, des divers opérateurs scalaires tels que "presque", "à peine", "à peu près", "au moins", "au plus", etc., indiquent que ces morphèmes — certains d'entre eux au moins — sont effectivement perçus comme des opérateurs argumentatifs de base, c'est-à-dire perçus comme porteurs, en plus d'informations factuelles, de certaines indications argumentatives déterminées. On constate en effet, si l'on admet que l'indicateur d'orientation argumentative construit dans l'expérience est recevable, que les sujets attribuent à ces différents opérateurs des orientations

argumentatives différenciées de façon statistiquement significative. Ainsi, tandis qu'à certains opérateurs (comme "plus de", "moins de", "à peu près") est majoritairement déniée toute valeur d'orientation argumentative, d'autres sont perçus par la majorité des sujets comme donnant à l'énoncé une orientation que nous avons appelée "positive" (c'est le cas de "au moins"), et d'autres à l'inverse une orientation "négative" (c'est le cas de "à peine"). On notera que les sujets adultes ont naturellement tendance à suspendre leur jugement et à majorer les réponses de type "orientation non déterminée" : le choix de l'une des deux orientations "négative" ou "positive" effectué par la majorité d'entre eux peut donc être considéré comme l'indice d'un fort marquage argumentatif de l'opérateur.

L'examen psycholinguistique a d'autre part eu l'intérêt de mettre en évidence que la fonction argumentative n'était pas reconnue ou admise au même degré pour tous les opérateurs qu'on s'attendait à trouver argumentativement marqués. Des morphèmes tels que "à peine", "au moins", ou encore "bien", se sont révélés investis d'une forte valeur argumentative : du moins celle-ci est-elle décodée aisément par la grande majorité des sujets, y compris chez les enfants les plus jeunes, plus aisément même que leur valeur informative. On peut donc considérer que la fonction argumentative est partie intégrante et fondamentale de la signification de ces morphèmes.

En revanche, la reconnaissance de la fonction argumentative se révèle faire difficulté pour d'autres opérateurs. Tel est typiquement le cas de "presque", pour lequel l'existence d'une orientation argumentative "positive" n'est pas identifiée par les enfants avant l'âge de 10 ans, et reste méconnue par la majorité des adultes. La reconnaissance de la fonction argumentative apparaît ainsi pouvoir être entravée pour certains opérateurs. Il semblerait qu'en ce cas la valeur argumentative de l'opérateur soit, au plan du décodage psycholinguistique, secondaire par rapport à d'autres aspects de la signification, par rapport aux propriétés informatives en particulier.

Des observations de ce type nous paraissent révéler des lieux de décalage — et de complémentarité — entre la description linguistique et les phénomènes psycholinguistiques. Il revient à la description linguistique de Anscombe et Ducrot d'avoir défini la fonction argumentative des opérateurs. En montrant que les sujets manifestent des résistances particulières à décoder la valeur argumentative de certains de ces opérateurs et en suggérant que la fonction argumentative des différents opérateurs ne joue pas un rôle équivalent dans le traitement des énoncés, les recherches psycholinguistiques font apparaître certaines modalités de fonctionnement essentielles de la compétence argumentative proprement dite.

## *2. Sur la compréhension des fonctions de co-orientation et de contre-orientation*

La façon dont les sujets traitent les connecteurs que nous avons examinés, "même" d'une part et certains connecteurs de concession d'autre part, atteste la pertinence des distinctions entre les fonctions de co-orientation et de contre-orientation attribuées à ces différents types de connecteurs dans la description linguistique de référence. En l'absence d'un groupe contrôle d'adultes, on peut se fonder ici sur les réponses, pratiquement parfaites, obtenues chez les enfants de 10 ans. La présence de "même" dans un énoncé détermine le choix, massivement préféré et visible dans l'épreuve d'identification de la conclusion comme dans l'épreuve de mise en place des arguments, d'enchaînements conclusifs correspondant au rôle co-orientant attribué à cette particule. La présence d'un connecteur concessif détermine au contraire une préférence statistiquement incontestable pour des enchaînements discursifs correspondant aux indications de contre-orientation données par ces connecteurs, comme le montrent les choix effectués dans l'épreuve d'identification du contexte aussi bien que dans celle d'identification de la conclusion.

L'expérimentation psycholinguistique permet d'autre part d'établir certains résultats originaux. En particulier, la comparaison des performances fait apparaître une nette hiérarchie des difficultés dans la maîtrise des deux procédures de co-orientation et de contre-orientation. La co-orientation, marquée par le connecteur "même", est globalement maîtrisée à 8 ans ; en revanche la contre-orientation, telle qu'elle s'exprime du moins dans l'emploi des connecteurs de concession les plus complexes, ne l'est véritablement qu'à 10 ans. Il convient toutefois de souligner l'existence de différences dans le traitement des marques de la concession, puisque certaines semblent assumer la fonction de contre-orientation plus précocement que d'autres : c'est le cas de "quand même", pour lequel les résultats égalent ceux obtenus pour "même".

Le haut niveau des performances caractérisant la reconnaissance du fonctionnement argumentatif de "même" dans nos épreuves est en accord avec les résultats obtenus dans d'autres études qui comparaient la compréhension de ce terme avec celles d'autres particules adverbiales ayant aussi un rôle d' "indicateur pragmatique", tels que "seul", "aussi" ou "surtout" (cf. notamment Kail 1979 ; Hupet & Mayerus 1984 ; Frederix 1985). L'étude développementale de M. Kail en particulier, centrée sur la reconnaissance des composants présuppositionnels de ces morphèmes, avait fait apparaître que la compréhension de "même", pratiquement parfaite sur ce plan chez les enfants de 8 ans, était plus précoce que celle des autres particules. Cette relative précocité dans la compréhension de la particule "même" était interprétée comme un effet de sa valeur argumentative spécifique, puisqu'en effet les autres particules adverbiales n'ont pas cette fonction argumentative.

Quant au retard observé dans la reconnaissance des propriétés argumentatives de contre-orientation des connecteurs concessifs, il confirme et précise les remarques généralement faites sur l'acquisition des marques de la concession et des stratégies qui les sous-tendent. Piaget (1924) avait déjà indiqué le caractère tardif de la maîtrise des conjonctions

appelées "de discordance", puisque selon lui, "c'est vers 11-12 ans que la discordance commence à être correctement maniée" (p.40). Les travaux expérimentaux plus récents (voir par exemple Kail & Weissenborn 1984a et b) confirment l'existence de telles difficultés dans la compréhension et le maniement des structures concessives, qui ne sont généralement pas considérées comme maîtrisées avant l'âge de 9 ou 10 ans.

### *3. Les facteurs influençant la reconnaissance des fonctions argumentatives*

Ces études sur le traitement des opérateurs et connecteurs argumentatifs ont permis d'autre part de repérer divers facteurs qui paraissent influencer sur la reconnaissance de la fonction argumentative.

*Le contexte sémantique* — Il est apparu que les contextes sémantiques dans lesquels les marques argumentatives sont employées — en d'autres termes les significations référées ou les contenus des phrases — peuvent faciliter ou entraver le maniement argumentatif.

De tels effets ont par exemple pu être mis en évidence dans les études sur les opérateurs scalaires. La valeur  $n$  modifiée par l'opérateur dans l'énoncé à traiter avait été systématiquement variée, de façon à correspondre soit à une petite valeur (en l'occurrence  $n=4$  : par exemple "J'ai presque 4 perles"), soit à une valeur plus grande par rapport à l'ensemble de la série proposée ( $n=7$  ; par exemple "J'ai presque 7 perles"). En comparant la fréquence des choix de l'une ou l'autre des orientations argumentatives sous ces deux conditions, on s'est aperçu que les sujets — les enfants du moins — avaient tendance à choisir plus fréquemment l'orientation positive lorsque l'énoncé était donné avec la valeur la plus grande. Ainsi le taux moyen d'OA+ (orientation argumentative positive) obtenu chez les enfants, sans distinguer les opérateurs ni les âges, est de 42% dans la condition où  $n=4$ , contre 53% dans la condition où  $n=7$ . L'effet n'a pas la même intensité pour tous les opérateurs : il est

apparemment d'autant plus fort que la reconnaissance de l'orientation argumentative présente de difficultés (il est par exemple particulièrement fort dans le cas de "presque", et atténué dans le cas de "à peine"). Il disparaît d'autre part généralement des réponses des adultes. Un tel effet semble indiquer que des facteurs extra-linguistiques interviennent dans les réponses des enfants : ceux-ci, lorsqu'ils répondent à la question sur l'orientation argumentative, au lieu de se fonder uniquement sur les caractéristiques des opérateurs, ont tendance à se fonder aussi sur l'information donnée par la situation et sur l'appréciation qu'ils ont de cette situation.

Rappelons que des effets analogues ont aussi pu être établis dans l'étude sur le connecteur "même". Le rôle joué dans le traitement par le contexte sémantique qui entoure le connecteur a été mis en évidence au moyen de l'analyse des "types de phrases" : selon que le contenu de la phrase renforce ou contredit l'indication d'orientation donnée par le connecteur, les performances dans l'identification de la conclusion se trouvent significativement améliorées ou perturbées (92% de réponses correctes pour les phrases dites "usuelles" vs 59% pour les phrases "contre-intuitives"). Les enfants, à 8 ou à 10 ans, ne se fondent pas uniquement, ni nécessairement de manière privilégiée, sur les indications fournies par le connecteur linguistique pour déterminer l'orientation argumentative de l'énoncé. Ils utilisent aussi les indications qu'ils pensent pouvoir tirer du contenu de l'énoncé, qui exerce une contrainte d'autant plus importante qu'il est plus fortement marqué.

Ces effets du contexte sémantique sur le traitement des énoncés conduisent à relativiser quelque peu les conclusions que l'on a pu tirer sur la compréhension des fonctions argumentatives des opérateurs et connecteurs linguistiques en question. Les enfants sont, dans le traitement argumentatif d'un énoncé, assez largement influencés par le contenu de cet énoncé et la représentation qu'ils ont de ce contenu : ce n'est que progressivement que les fonctions spécifiques des marques linguistiques

sont assumées de façon autonome, et qu'elles sont considérées comme les indices exclusifs ou à tout le moins prioritaires.

*Le contexte négatif* — Nous avons pu identifier le contexte négatif comme un élément facilitateur pour le maniement argumentatif. Cet effet est apparu nettement dans l'étude de la co-orientation, où on a systématiquement comparé le traitement des phrases construites avec "même" et "pas même" : les enfants de 8 ans comme ceux de 10 ans identifiaient plus facilement la conclusion d'un enchaînement de propositions négatives. Cela conduit à l'idée que la négation elle-même a une valeur argumentative intrinsèque. Les résultats expérimentaux viennent conforter ici les analyses théoriques qui voient dans la négation l'un des opérateurs argumentatifs de base de la langue. Ce rôle apparaît par exemple clairement dans l'usage de la négation "polémique" telle qu'elle est décrite par Ducrot dans sa conception polyphonique de la négation : la négation polémique, qui est en fait celle de la plupart des énoncés négatifs, contient le point de vue d'un énonciateur fictif — l'affirmation d'une proposition — auquel s'oppose le locuteur (cf. notamment Ducrot, 1984 p. 214 et sq.).

Il resterait évidemment à établir, du point de vue expérimental, si la négation joue un rôle analogue dans le traitement d'autres marques argumentatives, puisque aussi bien nous ne l'avons introduite comme variable systématique que dans l'étude du connecteur de co-orientation. Il resterait aussi à voir si l'on peut mettre en évidence, sous d'autres formes, des phénomènes de sens analogue chez des adultes, ou s'il s'agit d'effets spécifiques aux enfants.

*La valeur énonciative et interjective des marques* — Un autre facteur nous paraît mériter un commentaire, dont on voudra bien nous pardonner le caractère nécessairement très impressionniste dans l'état actuel de nos résultats et de nos réflexions. Ce dernier facteur met en jeu les propriétés

des marques elles-mêmes : la valeur argumentative privilégiée dont certains des opérateurs ou connecteurs étudiés sont apparus dotés pourrait aller de pair avec ce que nous appellerons, faute de mieux, leur marquage énonciatif.

Ainsi les études sur les opérateurs ont montré que ceux dont la fonction argumentative était comparativement le mieux perçue, par les adultes comme par les enfants, étaient "à peine", "au moins" et "bien". Or on peut remarquer qu'il s'agit de termes ayant un fort marquage énonciatif, patent dans d'autres emplois, comme le "au moins" modal, par exemple, qui qualifie l'énonciation et s'emploie de manière injonctive ("Tu ne vas pas faire ça, au moins !"). Plus frappante encore est la supériorité argumentative que nous avons observée concernant la forme négative du connecteur de co-orientation par rapport à sa forme affirmative. Or cette forme négative "même pas" est susceptible d'un type d'emploi original, où elle a une fonction d'insistance, dans des expressions à vocation exclamative ("C'est même pas vrai !"). On peut enfin rapprocher de ces observations le fait que le connecteur "quand même", dont on a remarqué qu'il était celui des connecteurs concessifs à assurer le plus précocement la fonction argumentative de contre-orientation, est précisément aussi le seul en français à pouvoir entrer dans des emplois "absolus" de type exclamatif ("Tu ne vas pas faire ça, quand même !"). Ces observations, bien qu'encore peu précises, invitent à mettre en relation la supériorité de la fonction argumentative établie pour certaines marques et la capacité qu'ont ces marques à remplir par ailleurs des emplois exclamatifs apparemment liés à l'énonciation.

#### *4. Perspectives : les fonctions argumentatives et l'usage spontané du langage*

Les résultats de ces diverses recherches expérimentales peuvent conduire à penser que la maîtrise de la composante argumentative de la langue est dans l'ensemble relativement tardive. Même lorsque nous avons

souligné le niveau élevé des performances ou la systématique des réussites à certaines tâches, il s'agissait d'enfants âgés au minimum de 6 ans pour les opérateurs et de 8 ans pour les connecteurs. Et les échecs à déchiffrer la valeur argumentative de certains opérateurs ou des connecteurs de concession se produisent encore à 8, voire à 10 ans.

Ce caractère tardif des résultats provient en partie de la nature des expérimentations et du type de compétences qu'elles requièrent chez les sujets. Il s'agit en effet, on a pu le voir, de tâches assez complexes, qui seraient d'ailleurs difficiles ou impossibles à utiliser avec des sujets très jeunes. Ces tâches sollicitent des activités de nature métalinguistique, incluant différents types de réflexion sur le sens des énoncés, et impliquant des opérations vraisemblablement différentes de celles qui sont à l'oeuvre dans les conduites langagières habituelles de l'enfant.

Des données de productions naturelles feraient bien évidemment apparaître que ces opérateurs et connecteurs argumentatifs sont présents dans le langage de l'enfant à des moments beaucoup plus précoces du développement. Ainsi, d'après nos propres investigations en cours, les premiers emplois de "même" dans un usage apparemment argumentatif apparaissent à 2 ans 11 mois dans le corpus de Benjamin (corpus de Benjamin : 1;9 - 4;0, Bassano & Weissenborn), et sont produits au nombre élevé de 8 occurrences en une seule session, ce qui indique que l'enfant est en phase de découverte : par exemple "Y'a même pas de trou", dit tandis qu'il essaye d'enfiler sa main dans une marionnette, ou "Oh, y'a même du jus" devant une salade de fruits. Dans le corpus de Philippe (corpus de Philippe : 2;3 - 3;3, Suppes & Léveillé), on trouve deux occurrences spontanées de "même", la première étant produite à 3 ans 2 mois : "Non, j'ai rien fait (à l'école), j'ai pas joué, même". Les connecteurs marquant des relations adversatives et concessives ont été notés, pour des langues différentes, parmi les plus tardifs à apparaître dans la production spontanée. On trouve cependant dans le corpus de Philippe quelques occurrences de "mais", produites vers 3 ans. D'après l'analyse de Kail &

Weissenborn (1984b) il s'agit de "mais" contrastifs, placés en tête de phrase, par lesquels l'enfant exprime une opposition à un énoncé antérieur de l'interlocuteur (Exp. "On peut pas manger"- Phil. "Mais si, on peut manger") ou une opposition à un élément du contexte situationnel ("Mais non, le fais pas"). On ne trouve pas en revanche d'énoncés complets de type "*p* mais *q*" correspondant à un enchaînement argumentatif canonique.

Mais l'étude réelle de l'émergence de la fonction argumentative dans la production spontanée, sous ses divers aspects, reste encore à faire. Elle supposera notamment une étude précise des formes syntaxiques et des conditions d'emploi fonctionnelles sous lesquelles les marques argumentatives sont produites en situation naturelle. Au vu des quelques exemples que nous venons de donner, il est vraisemblable que ces caractéristiques d'emploi différeront sensiblement de celles que nous avons, à l'aide des instruments de la théorie linguistique, définies dans nos études expérimentales comme les contraintes prototypiques de l'orientation, la co-orientation et la contre-orientation argumentatives.

Dominique BASSANO

Laboratoire de Psychologie Expérimentale  
(C.N.R.S. - E.H.E.S.S. - Université de Paris V)  
54, boulevard Raspail, 75270 PARIS Cedex 06

### ***Références***

- ANSCOMBRE, J.-C. (1973). Même le roi de France est sage : un essai de description sémantique. *Communications*, 20, 40-82.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1983). *Pour autant, pourtant, et comment* : à petites causes grands effets. *Cahiers de Linguistique Française*, 5, Genève, 37-84.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1985). Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession. *Revue Internationale de Philosophie*, 155 (4), 333-350.
- ANSCOMBRE, J.-C. & DUCROT, O. (1977). Deux *mais* en français ? *Lingua*, 43, 23-40.
- ANSCOMBRE, J.-C. & DUCROT, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.

- ANSCOMBRE, J.-C. & DUCROT, O. (1986). Argumentativité et informativité. In M. Meyer (éd.), *Mélanges Perelman*, Bruxelles.
- ANSCOMBRE, J.-C. & DUCROT, O. (1989). Argumentativity and informativity. In M. Meyer (éd.), *From metaphysics to rhetorics: Essays in memory of Chaim Perelman*. Dordrecht: Reidel.
- BASSANO, D. & CHAMPAUD, C. (1987a). Fonctions argumentative et informative du langage : le traitement des modificateurs d'intensité "au moins", "au plus" et "bien" chez l'enfant et chez l'adulte. *Archives de Psychologie*, 55, 3-30.
- BASSANO, D. & CHAMPAUD, C. (1987b). La fonction argumentative des marques de la langue. *Argumentation*, Vol. 1, n° 2, 175-199.
- BASSANO, D. & CHAMPAUD, C. (1989). The argumentative connective "même" in French: an experimental study in 8- to 10-year-old children. *Journal of Child Language*, 16, 643-664.
- BATES, E. (1976). *Language and context. The acquisition of pragmatics*. New York: Academic Press.
- BRUNER, J.S. (1981). The pragmatics of acquisition. In W. Deutsch (éd.), *The child's construction of language*. New York : Academic Press.
- CHAMPAUD, C. & BASSANO, D. (1987). Argumentative and informative functions of French intensity modifiers "presque", "à peine" and "à peu près" : an experimental study of children and adults. *Cahiers de Psychologie Cognitive*, Vol. 7, n° 6, 605-631.
- CHAMPAUD, C. & BASSANO, D. (à paraître). French argumentative connectives and argumentation: an experimental study in 8- to 10-year-old children. *Journal of Child Language*.
- DONALDSON M., & BALFOUR, G. (1968). Less is more: A study of language comprehension in children. *British Journal of Psychology*, 59, 461-471.
- DUCROT, O. (1980). *Les échelles argumentatives*. Editions de Minuit, Paris.
- DUCROT, O. (1982). Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter. *Cahiers de Linguistique Française*, 4, 143-163.
- DUCROT, O. (1983). Opérateurs argumentatifs et visée argumentative. *Cahiers de Linguistique Française*, 5, 7-36.
- DUCROT, O. (1984). *Le dire et le dit*. Editions de Minuit, Paris.
- FAUCONNIER, G. (1976). Remarques sur la théorie des phénomènes scalaires. *Semantikos*, 1, 13-36.
- FILLMORE, C.J. (1965). Entailment rules in a semantic theory. *Project on Linguistic Analysis Report*, 10. Ohio State University.
- FRASER, B. (1971). An analysis of "even" in English. In C.J. Fillmore & D.T. Langendoen (Eds.), *Studies in Linguistic Semantics*. New York: Holt.
- FREDERIX, M. (1985). Adéquation contextuelle des indicateurs "même", "aussi" et "surtout". *Cahiers de Psychologie Cognitive*, 5, 565-80.

- GATHERCOLE, V.C. (1985). More and more about more. *Journal of Experimental Psychology*, 40, 73-104.
- GETTRUP, H. & NØLKE, H. (1984). Stratégies concessives : une étude de six adverbes français. *Revue Romane*, 19, 3-47.
- HALLIDAY, M.A.K. (1975). *Learning how to mean: explorations in the development of language*. London: Arnold.
- HUPET, M. & MAYERUS, P. (1984). Compréhension des indicateurs pragmatiques : "même", "aussi" et "surtout". *L'Année Psychologique*, 2, 171-85.
- JAYEZ, J. (1987). Sémantique et approximation : le cas de "presque" et "à peine". *Linguisticae Investigationes*, 11.
- JAYEZ, J. (1988). *L'inférence en langue naturelle. Le problème des connecteurs*. Hermès, Paris.
- KAIL, M. (1979). Compréhension de "seul", "même" et "aussi" chez l'enfant. *Bulletin de Psychologie*, 32, 763-71.
- KAIL, M. & WEISSENBORN, J. (1984a). A developmental crosslinguistic study of adversative connectives : French "mais" and german "aber" vs "sondern". *Journal of Child Language*, 11, 143-158.
- KAIL, M. & WEISSENBORN, J. (1984b). L'acquisition des connecteurs : critiques et perspectives. In M. Moscato & G. Le Bonniec (Eds.) *Le langage : construction et actualisation*. Publications de l'Université de Rouen.
- KARMILOFF-SMITH, A. (1979). *A functional approach to child language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- KAY, P. (1990). Even. *Linguistics and Philosophy*, 13-1, 59-111.
- LUSCHER, J.M. (1988-89). Signification par l'opérateur sémantique et inférence par le connecteur pragmatique, l'exemple de "mais". *SIGMA*, 12-13, 233-253.
- MOESCHLER, J. (1989). *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*. Paris, Hermès.
- MOESCHLER, J. & DE SPENGLER, N. (1981). "Quand même" : de la concession à la réfutation. *Cahiers de Linguistique Française*, 2, 93-112.
- MOESCHLER, J. & DE SPENGLER, N. (1982). La concession ou la réfutation interdite. Approche argumentative et conversationnelle. *Cahiers de Linguistique Française*, 4, 7-36.
- PIAGET, J. (1924). *Le jugement et le raisonnement chez l'enfant*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.